

Parentalité Bassin de Thau



Parents, professionnels, cette newsletter vous est destinée. Elle est réalisée par un **Comité d'écriture** regroupant **parents** et **professionnels**.

Vous y trouverez des **ressources autour de la parentalité** sur votre territoire.

N'hésitez pas à nous transmettre des informations à partager ou à participer directement à l'écriture de cette newsletter.

Les parents ont la parole

« Le harcèlement scolaire est un sujet qui me touche particulièrement, car j'ai moi-même été harcelée en sixième par un groupe de filles. À cette époque, je me sentais souvent seule, mal dans ma peau et je ne savais pas vraiment comment réagir face à cette situation. Les remarques, les moqueries et le fait d'être mise à l'écart m'ont beaucoup affectée et ont eu un impact sur ma confiance en moi. Avec le recul, je réalise à quel point ce genre de situation peut être difficile à vivre, surtout lorsqu'on est encore jeune. C'est pour cela que je pense qu'il est important de prendre le harcèlement au sérieux et de ne pas laisser une personne vivre sa seule. »

Inès 24 ans

**Prévenir et lutter
contre le harcèlement :
tous concernés !**

« J'ai commencé le harcèlement le jour où j'ai compris qu'user de la violence était un bon moyen de se faire une place au sein de cet espace très concurrentiel qu'est l'école, et de se protéger d'en être soi-même victime. Pendant mes années collèges, j'ai en apparence harcelé "seul" mais j'étais en réalité l'élément le plus visible d'une machine bien rodée où agissent les camarades qui encouragent, ceux qui rigolent, les professeurs qui humilient... Tout cela sous l'influence de représentation de genre très ancrées dans notre société. Je me suis progressivement laissé convaincre que j'étais le "sale môme" qu'on décrivait, et que ma place n'était pas à l'école.

J'ai subitement rompu avec ses logiques de harcèlement lors de mon passage en 2nd professionnel, non parce qu'en deux mois de vacances j'avais profondément changé, mais parce que pour la première fois depuis mon entrée au collège, je me suis retrouvé dans un environnement qui me valorisait, qui me faisait me sentir à ma place. Mon besoin d'exister s'est alors mué en engagement vis-à-vis des autres, et d'harceleur je suis devenu délégué.

Aujourd'hui, après l'obtention d'un master en sociologie je consacre une partie de mon temps à partager mon expérience vis-à-vis du harcèlement, afin de démystifier la figure de l'harceleur, et pour que l'on comprenne que derrière ces jeunes se trouvent des mécaniques plus profondes, qu'il nous faut absolument identifier pour mettre fin à ces logiques mortifères. »

QU'EST-CE ?



DÉFINITION :

Violence répétée sur un individu ou sur un groupe d'individus avec altercation physique mentale ou sur le travail.

Le harcèlement scolaire est un délit depuis 2022.

À 13 ans, un enfant est reconnu responsable pénal.

Le 7 novembre 2026, journée nationale de lutte contre le harcèlement.

(Cyberharcèlement, dans l'école, au sport, à la maison, etc)

Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

La définition la plus partagée à l'échelle internationale est celle des Norvégiens Erling Roland et Elaine Munthe (1989) : « Une violence à long terme, physique ou psychologique, exercée par un ou plusieurs agresseurs envers une personne incapable de se défendre dans ce contexte. »

Les différentes formes :

> Psychologique et verbale :

Moqueries, insultes, rumeurs, chantage, humiliation publique ou exclusion... Physique : coups, bousculades, vols, dégradations d'affaires personnelles...

> Cyberharcèlement :

Harcèlement en ligne via les réseaux sociaux, messageries ou jeux vidéo (usurpation d'identité, diffusion de photos intimes ou embarrassantes...).

Il n'existe pas de « profil type » de harceleur.

Le harcèlement scolaire n'est pas l'apanage d'individus intrinsèquement violents. Ceux-ci existent et doivent être sanctionnés, mais c'est l'existence d'un groupe qui les suit (ou du moins qui ne s'y oppose pas) qui les rend dangereux.

Il s'agit le plus souvent d'enfants ou d'adolescents « ordinaires » qui agissent rarement seuls.

On distingue généralement :

Le meneur : à l'origine des attaques, souvent en quête de pouvoir ou de reconnaissance.

Les suiveurs : ceux qui participent activement pour s'intégrer ou éviter de devenir des cibles.

Les spectateurs passifs : ceux qui rient ou se taisent, alimentant involontairement le phénomène par leur silence.

Les mécanismes du harcèlement

Le harcèlement repose sur une dynamique de groupe et des mécanismes psychologiques précis :

> Besoin de domination et de statut :

Désigner un bouc émissaire permet de souder un groupe autour d'un « ennemi commun » et de renforcer sa position sociale.

> Effet de groupe et déresponsabilisation :

La responsabilité de l'agresseur se dilue parmi les membres du groupe, réduisant le sentiment de culpabilité individuelle.

> Peur du rejet :

La crainte de devenir soi-même une victime pousse de nombreux enfants à participer ou à fermer les yeux.

> Effet boule de neige :

Une simple moquerie initiale peut s'installer comme une habitude acceptée par le groupe, rendant la sortie du schéma de plus en plus difficile sans l'intervention d'un adulte.

L'enfant victime n'est pas « différent ». Tout élève peut un jour être victime. Tous le savent, tous le redoutent et participent, ou assistent silencieusement, aux brimades en espérant y échapper. Sur une scolarité d'environ 15 ans, tout élève (ou presque) jouera alternativement tous les rôles.

Ce que dit la loi sur le harcèlement scolaire

Depuis la **loi du 22 mars 2022**, le harcèlement scolaire constitue un délit pénal autonome en France (article 222-33-2-3 du Code pénal). Le cadre juridique protège les victimes, qu'il s'agisse d'élèves ou de personnels d'établissement.

Définition juridique La loi qualifie de harcèlement le fait de soumettre un élève ou un étudiant à des **propos ou comportements répétés** ayant pour objet, ou pour effet, une dégradation de ses conditions de vie, se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale.

Sanctions encourues par les auteurs

La sévérité des peines dépend de l'âge de l'auteur et de la gravité des conséquences pour la victime :

> Mineurs de 13 à 18 ans :

La justice privilégie une réponse éducative, mais des peines de prison et des amendes peuvent être prononcées selon le degré d'atteinte à la victime.

> Majeurs (ou cas aggravés) :

Jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende en cas d'ITT inférieure ou égale à 8 jours – Jusqu'à **5 ans de prison et 75 000 €** d'amende si l'ITT dépasse 8 jours – Jusqu'à **10 ans de prison et 150 000 €** d'amende si le harceleur a conduit la victime au suicide ou à une tentative de suicide.

La prévention du harcèlement scolaire dépend de la capacité des adultes à offrir une attention individualisée aux élèves, quotidiennement exposés aux effets de groupe. Plutôt que de chercher des profils types de harceleurs ou de victimes, il est préférable d'identifier les situations qui rendent le harcèlement ou le cyberharcèlement possibles.

À RETENIR

Le harcèlement scolaire, défini comme une violence répétée (physique ou psychologique) exercée par un ou plusieurs agresseurs contre une victime incapable de se défendre, prend des formes variées (psychologique, physique, cyberharcèlement). Il repose sur des dynamiques de groupe (domination, déresponsabilisation, peur du rejet). En France, il est encadré par la loi du 22 mars 2022 comme un délit pénal autonome, avec des sanctions adaptées selon l'âge des auteurs et la gravité des conséquences. La journée nationale de sensibilisation est organisée le 5 novembre 2026.

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements
violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix
Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui.elle
Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e
Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide
Me critique et me juge en permanence
M'exclut, me met volontairement à l'écart
Se moque de moi, me donne des surnoms méchants
Lance des rumeurs sur moi
Publie des choses qui me rabaissent sur les réseaux sociaux
Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace
Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte
Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires
Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- **En parler** à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

QUELLES SONT LES RESSOURCES DANS MA VILLE ?

Espace Fernande Bertrand & Yvonne Gantou-Escarguel

📍 9 Rue révolution 34200 Sète
 ☎ 06 86 48 24 57
 ✉ accueilvictimes@ville-sete.fr

☎ 3919 : Violences femmes info (anonyme et gratuit)
 ☎ 119 : Allô Enfance en danger
 ☎ 115 : Hébergement d'urgence et mise à l'abri
 ☎ 3117 : Signaler violence sexiste/sexuelle dans les transports
 ☎ 3020 : Harcèlement scolaire
 ☎ 3018 : Cyberharcèlement et violences numériques

L'application mobile permet de stocker et de faire des captures d'écran.

Dans mon établissement scolaire

> La direction de l'établissement
 > L'infirmière scolaire
 > Le CPE

Dispositif pHARe

C'est un programme national de lutte contre le harcèlement scolaire.

<https://youtu.be/2XxFWxpwOPs>

Chaque établissement du second degré dispose d'une équipe ressource formée au dispositif.

Suite à un signalement fait soit par la victime, un parent, un témoin, un enseignant :

- La victime est écoutée, sécurisée et un suivi est mis en place.
- L'harcéleur est reçu et accompagné par l'équipe ressource.

➔ Le commissariat de police : 04 67 46 80 22

➔ L'association de lutte contre le harcèlement :
 2, impasse des Abeilles, Villa les roses, 34200 Sète

➔ Mon soutien psy : Prise en charge de 12 séances remboursées avec un psychologue conventionné.
 Liste des psychologues conventionnés sur le site : <https://www.ameli.fr>

➔ CMPEA centre médico-psychologique pour enfants et adolescents : 04 30 84 12 00

➔ Votre médecin traitant

➔ UEMO unité éducative de milieu ouvert : 04 34 22 25 20

➔ Protec enfance adolescence : 04 67 42 16 70

Allô parents 34

📅 Lundi > vendredi : 9h30 > 13h
 Mardi : 17h > 20h
 ☎ 04 67 61 08 43
 ✉ allopaparents34@gmail.com

Point Écoute Parents Adolescents

📅 Lundi > vendredi : 9h > 17h
 Mardi : 17h > 20h
 ☎ 04 67 60 86 46
 ✉ pe.montpellier@groupe-sos.org



À VOS AGENDAS

Les coins où l'on cause (Café des parents)

du centre social du CCAS de Sète

> ,2,3 JOUONS !

5 oct. • Maison des mille jours

26 nov. • Autonomie chez le jeune enfant
CAMPS

7 et 14 déc. • Perturbateurs endocriniens
CODES

> FROMENT

13 oct. • Perturbateurs endocriniens
CODES

10 et 17 nov. • Perturbateurs endocriniens
CODES

4 déc. • Autonomie chez le jeune enfant
CAMPS

> ÎLE AUX JEUX

16 oct. • Autonomie chez le jeune enfant
CAMPS

13 nov. • Maison des mille jours

4 déc. • Perturbateurs endocriniens
CODES

Date espace sensoriel à la ludothèque Île aux jeux immeuble Le Lamparo

- Vendredi 9 octobre : 9h > 12h

- Vendredi 6 novembre : 9h > 12h

- Vendredi 18 décembre : 9h > 12h

Date espace imaginaire à la ludothèque 1,2,3 Jouons ! bd Danielle Casanova :

- Vendredi 2 octobre : 9h > 12h

- Jeudi 5 Novembre : 15h > 17h

- Vendredi 27 Novembre : 9h > 12h

- Jeudi 17 Décembre : 15h > 17h

Dictée pour tous

Le mercredi 4 novembre de 14 h à 17h
salle de spectacle La Passerelle entrée
libre et gratuite de 7 à 99 ans.

Fête du jeu en famille : LUDOFIESTA

Samedi 14 novembre de 9h à 12h pour
les 0/ 6 ans et leurs parents et de 14h
à 19h tout public.

Salle Georges-Brassens à Sète.

Entrée libre et gratuite.

Semaine d'Information sur la Santé Mentale / SISM

**10 octobre 2026 à l'ancien conservatoire
rue Jean-Moulin.**

CRAC

Pendant les vacances scolaires d'automne
et de Noël, visitez d'une manière ludique
le Crac Occitanie, ses expositions
Maison-main et For Kheira, de Nesrine
Salem ! Participez à des visites et ateliers
gratuits pour toutes et tous !

> Les ateliers Cric Crac, pour les enfants de 7 à 12 ans

À la suite une visite ludique et parti-
cipative des expositions, les enfants
expérimentent en atelier comment un geste
peut devenir une forme.

Vendredis 23 et 30 octobre : 14h > 15h30

> Mes vacances avec les artistes Maïa Amiel et Claire Schneider pour les familles (enfants partir de 7 ans)

Venez partager un temps d'atelier textile
pour la confection d'un drapeau qui
célébrera les 30 ans du Crac en 2027 !

Mercredi 28 et jeudi 29 octobre : 14h > 16h

> Au Crac avec ton Doudou, pour les enfants de 3 à 6 ans avec un-e adulte

Une visite tout en douceur où les plus
petit-es font visiter l'exposition à leur
doudou, pour mettre des mots sur ses
sensations face aux œuvres, jouer et
écouter des histoires ensemble.

Dimanche 20 décembre : 17h > 18h

> Découverte en famille, enfants à partir de 6 ans avec au moins un-e adulte

Cette visite, riche d'activités ludiques
et de surprises concoctées par les
médiateur-ices, sera l'occasion de
découvrir des œuvres d'art et d'échanger
les points de vue des petit-es et des
grand-es.

Dimanches 27 décembre : 16h > 17h

CRAC OCCITANIE

26 quai Aspirant Herber à Sète

Toutes les activités sont gratuites
sur inscription par téléphone

au 04 67 74 94 37 ou par courriel à

l'adresse : inscription.crac@laregion.fr

Plus d'information sur le site web :

<https://crac.laregion.fr>

Ciné Familles

Samedi 10 oct. : 17h > 18h30 - Dès 6 ans.

Médiathèque Montaigne

Présentation de la séance et des BOX'
Hôtel du projet *Débranchez et Jouez* par
les élus. Avec la Médiathèque Montaigne,
animé par les Cémea. Des courts métrages
du FIFE sur la sensibilisation aux écrans
à travers la sensibilisation à la nature.

Rens. : 04 67 18 50 86 | j.millet@frontignan.fr

Projection du documentaire "L'école de la vie"

de Julien Peron et Laurent Querlat.

Samedi 28 novembre à 10h. Projection suivie
d'échanges avec un professionnel.

Cinéma le Taurus - Mèze

Rencontre KIFO, parents d'ados pas de tout repos...

Le 7 octobre de 19h à 20h30.

Espace Kifo, avenue des Carrières

Écrans, téléphones, réseaux sociaux.

Rens. : 04 67 18 51 36

La semaine de la parentalité à Frontignan

Proposées La Ville de Frontignan, via son
réseau parentalité, formé d'agents de
la ville, d'associations, de partenaires,
propose, sa troisième édition de la
semaine de la parentalité sur le thème
SORTIR EN FAMILLE.

JOURNÉE EN FAMILLE à la rencontre de la nature

Ouverture de la semaine en présence
des élus.

9h30 > 12h : Balade en famille commentée
et créative dans les étangs

14h > 17h :

Atelier sur le jeu libre, tour d'escalade,
archerie tag, atelier chant d'oiseaux
en famille, chasse aux trésors, ateliers
cirque, expériences sensorielles, yoga
bébés (insc. : 07 60 75 69 95).

Possibilité de co-voiturage en bus depuis
La Peyrade et le Centre-Ville.

Tout public

Centre des Mouettes, avenue Vauban

Insc. : 04 67 18 50 86 | j.millet@frontignan.fr

Ateliers "Comment protéger son enfant sur les réseaux sociaux ?"

Mardi 13 oct. : Les réseaux sociaux,
ce que vous devez savoir.

Mardi 3 nov. : Cyberharcèlement : repérer
les signes

Mardi 17 nov. : Réagir, les protocoles
et les bons réflexes (Ateliers parents)

De 20h à 21h au Taurus

**Gratuit - Sur inscription : 06 87 31 75 44
ou parentalite@ville-meze.fr**

Motricité

Ateliers Parents et enfants, de 9 mois à 3 ans.

**Les jeudis 8 oct., 5 nov., 10 déc. de 9h30
à 11h au Dojo.**

**Gratuit - Sur inscription : 06 87 31 75 44
ou parentalite@ville-meze.fr**

Ateliers Graines de lecteurs

Des lectures pour les parents et les enfants,
de 6 mois à 3 ans.

**Les jeudis : 15 Oct., 26 nov. et 17 déc. de
10h à 11h - Petits Thau - Jardin Montet**

**Gratuit - Sur inscription : 06 87 31 75 44
ou parentalite@ville-meze.fr**



LA BOÎTE À OUTILS



VIDÉOS & RÉSEAUX SOCIAUX ACCÈS RAPIDE



Mon fils a été victime de harcèlement scolaire
Maison des Maternelles

Pourquoi ce choix : Un format court (10-15 min), bienveillant et concret qui aborde les premiers signaux d'alerte et la démarche des parents.

Comment arrêter le harcèlement à l'école ? 1jour, 1Actu · Émilie Leturcq
<https://www.1jour1actu.com> · 10 nov. 2022

Pourquoi ce choix : Parfait pour les parents qui souhaitent regarder un contenu de 1 minute très didactique, idéal à montrer également à un enfant ou un ado.

FILMS ET DOCUMENTAIRES POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

Braver l'ombre, nos vies après le harcèlement : victimes ...
francetelevisions.fr

Pourquoi ce choix : Un état des lieux complet qui donne la parole aux victimes, aux parents et aux équipes éducatives, tout en présentant les dispositifs nationaux d'aide.

Rappeler : le numéro gratuit et confidentiel 3018 (joignable par téléphone, application ou WhatsApp), dédié aux victimes et aux parents face au harcèlement et au cyberharcèlement.

Un monde - Film 2021

Pourquoi ce choix : Une plongée immersive à hauteur d'enfant dans une cour d'école. Un film puissant qui fait réaliser aux parents la réalité du quotidien scolaire.

LIVRES & BANDES DESSINÉES POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

Te laisse pas faire ! d'Emmanuelle Piquet

Pourquoi ce livre : Propose la méthode des "flèches" (l'art de la riposte verbale et de l'autodéfense émotionnelle), une approche très efficace développée par le centre Chagrin Scolaire.

Seule à la récré d'Anaïs Vachez et Bloz

Pourquoi cette bande dessinée : BD à lire seul ou en famille pour ouvrir le dialogue dès le primaire.



On est tous différents
de Mai Ian Chapiron
(Livre)

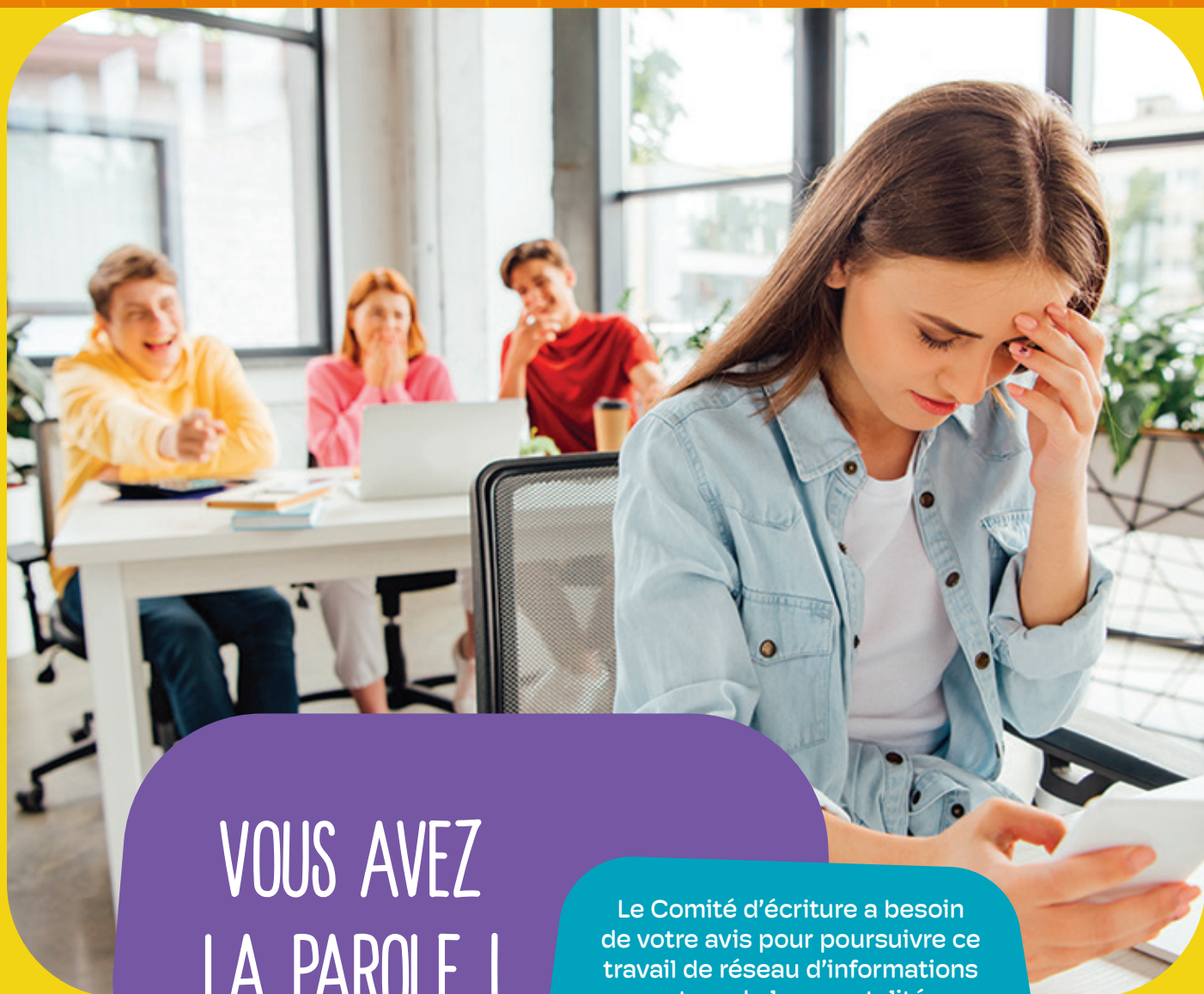
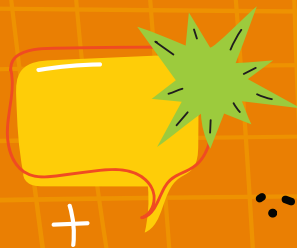
Magazine Innovation en Éducation
n° 19 : Harcèlement. Protéger ou préparer ?



PODCASTS

Harcèlement scolaire : comprendre et agir
Invité du jour Laure Coquelet





VOUS AVEZ
LA PAROLE !

Le Comité d'écriture a besoin
de votre avis pour poursuivre ce
travail de réseau d'informations
autour de la parentalité.



Présentation du réseau parentalité

En partenariat avec la CAF, les villes de Sète et de Frontignan la Peyrade s'engagent en faveur de la Parentalité :

- Identifier, valoriser les ressources, et actions du territoire en termes de parentalité.
 - Mobiliser les parents comme acteurs et force de proposition.
- Cette newsletter est un outil destiné à répondre à ces objectifs.

Contacts

Fabienne Belogradoff
chargée de coopération Parentalité Sète
fbelogradoff-ccas@ville-sete.fr

Joanne Millet
chargée de coopération
Parentalité Frontignan
j.millet@frontignan.fr

